

DECLARATION CE DE CONFORMITE

Nous MICHAUD SA

BP 11 - Z.I. Le Blanchon - 01160 PONT D'AIN (FRANCE)

déclarons que les produits BARRETTES DE SECTIONNEMENT appartenant au DOT CARTOUCHE

P238 et P239

satisfont aux dispositions de la (des) Directive(s) du Conseil :

- n° 73/23/CEE du 19 février 1973 modifiée par la Directive du Conseil n° 93/68/CEE du 22 juillet 1993 (DBT)

et sont conformes à la (aux) norme(s) ou autre(s) document(s) normatif(s) suivants :

HN 63-S-20 de Novembre 1995 + Additif 1 de janvier 1998

Information complémentaire :

/

Deux derniers chiffres de l'année d'apposition du marquage «CE» : **97**

PONT D'AIN, le 30/1/02

Le Chef de l'Unité
de Recherche

M. PAUGET

